

## Risques liés à l'achat d'un fond de commerce en dessous de sa valeur .

Par **ThomasCuvi**, le 14/10/2020 à 13:47

Bonjour,

Je suis aujourd'hui sur le point d'acquies un fond de commerce de restaurant (compromis signé).

Le prix du fond de commerce ne correspond pas à de valeur réel. Le propriétaire sortant part à la retraite et souhaite le vendre vite après l'avoir exploité pendant 40 années .

L'affaire est très saine et le fond de commerce est vendu 50% de son chiffre d'affaire .

Quels sont les risques pour moi acheteur ?

Merci de votre réponse

Par **Visiteur**, le 14/10/2020 à 13:56

Bonjour

La moyenne de situerait autour de 70%, soit de 50 à 100% et il est difficile de préjuger d'un risque de redressement compte tenu des difficultés du secteur en cette période.

Par **youris**, le 14/10/2020 à 13:57

bonjour,

le trésor public peut fixer les frais de mutations à la valeur vénale du bien et non au prix mentionné dans l'acte de vente.

salutations

Par **ThomasCuvi**, le 14/10/2020 à 14:02

merci pour votre réponse

Mais comment savoir si le trésor public reviendra vers moi suite à cet achat ?  
Que faire en amont ?

Par **Visiteur**, le **14/10/2020** à **16:18**

Il n'y a rien à faire en amont, peut-être provisionner une somme au cas où !